

# LAISSEZ-PASSER

(RESSORTISSANTS TOGOLAIS UNIQUEMENT)

## Pièces à fournir

1 demande manuscrite adressée à S.E.M. l'Ambassadeur ;

1 certificat de nationalité togolaise (original + copie légalisée) ;

1 copie de l'acte de naissance non légalisée ;

1 pièce d'identité du pays de résidence ;

1 copie du passeport togolais expirée ou de la carte nationale d'identité expirée ;

1 **formulaire de demande de laissez-passer** complété et signé par le demandeur (à retirer à l'Ambassade) ;

2 photos d'identité récente.

70,00 €(frais de traitement du dossier) ;

**N.B. : les retraits se font tous les après-midis entre 15h30 et 17h 30mm, trois jours après le dépôt.**